

Guénange

N° 41 - MAI-JUIN 2013

JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE GUÉNANGE



Les activités
du périscolaire

P.01 LE MOT DU MAIRE
P.02-03-04 MUNICIPALITÉ
 Budget primitif 2013

P.05 Les grands projets pour 2013
P.06 En bref

P.07 D'UNE ANNÉE À L'AUTRE
 Saint Nicolas, patron des écoliers
 L'exposition artisanale • En attendant le Père Noël

P.08 Les seniors conviés à la table de la Ville • Téléthon
P.09 LA SAISON CULTURELLE ET THÉÂTRALE
 « Ça va mal mais on s'en r'mettra » •
 Illuminer Guénange • Concert de Nouvel An

P.10 La Saint Patrick et le groupe O'Grombir •
 Exposition de peintures et le Prix de la Ville de Guénange •
 Portraits de femmes

P.11 "L'incroyable aventure de Marcelin et de Madame Longuevumatuvu"
P.12-13 UNE RÉELLE POLITIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
 La municipalité poursuit sa politique d'information et de communication

P.14 SOCIAL
 Le Centre social Louise Michel tel une ruche

P.15 LA FÊTE DU SPORT
ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ
 Sachons faire un geste écologique et solidaire

P.17 La nature c'est l'affaire de tous
P.18 Le recyclage des appareils électriques et électroniques •
 Attention amende ! •
 Déposez-les à la déchèterie !

P.19 C'était la semaine du développement durable
P.20 L'ÉVÈNEMENTIEL DE JUIN À OCTOBRE
CITOYENNETÉ
 Prévention routière •
 Journée citoyenneté •
 Pour fêter l'évènement

P.22 PAROLE À L'OPPOSITION
P.23 ÉTAT CIVIL
P.24 INFOS & COMMUNICATIONS



Vœux au personnel communal

La tradition a été respectée, Jean-Pierre LA VAULLEE, maire de la ville a fait le bilan du travail réalisé pour nos personnels en rappelant d'être toujours attentif à la mission de service public « servir l'intérêt des Guénangeois » dans le plus grand respect des lois et règlements. Jean-Pierre LA VAULLEE, premier magistrat de la ville n'en a pas démordu : rappelant au passage le rôle de chacun : celui des élus tout comme celui de l'ensemble du personnel tant technique qu'administratif. Rappelant aussi, et surtout, que les missions et les engagements des uns et des autres doivent avant tout « s'articuler » et s'orienter pour servir l'intérêt de tous nos administrés. Dans ce contexte, l'occasion fut ainsi toute trouvée pour décerner à deux employés communaux la Médaille du Travail en remerciement pour nombre d'années passées au service de la Collectivité.

C'est ainsi que

- Mme Graziella SALVATI, Agent Spécialisé à l'Ecole Maternelle « les Primevères » fut décorée de la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale ARGENT pour 20 années de service,
- et que M. J-Marc MOREAU, Brigadier de Police Municipale Intercommunale fut décoré de la



Nous leur adressons encore toutes nos félicitations !

Vœux aux acteurs de la vie économique et sociale

Les vœux du Maire et de la Municipalité aux acteurs de la vie économique et sociale, cérémonie officielle, certes, de présentation des vœux en ce début d'année 2013. Avec des vœux plus particuliers adressés à tous ceux qui, dans ce contexte de crise économique, souffrent de la perte de leur emploi.

Des vœux de bienvenue aux nouveaux résidents. 214 NOUVEAUX RESIDENTS se sont installés à Guénange en 2012. Conviés pour la circonstance et très heureux de pouvoir ainsi découvrir la ville dans laquelle ils ont choisi de vivre.

Des vœux très sincères de réussite

- à Monsieur Didier GANRY, Artisan en chauffage-sanitaire - Société DG Création et à Mathieu DEUTSCHER, informaticien en conception de logiciel - Société DM Concept, entrepreneurs dynamiques, récompensés à NANCY dans le cadre du concours Alexis Lorraine
- et de chaleureuses félicitations à Jérémy MARTINI, médaille d'argent



aux olympiades des métiers « option fraissage » à Clermont-Ferrand ainsi qu'à notre toute jeune sportive en cross-country du Collège René Cassin, Alyssa KUZEMKA, classée première dans la catégorie minime sur 2400 m au championnat académique.



“
**Sachons
 avancer en
 cohérence**
 ”

**Jean-Pierre
 LA VAULLÉE**

Maire de Guénange
 Conseiller général
 de la Moselle

Guénangeoises, Guénangeois,

Le budget communal qui s'inscrit dans la continuité de notre programme a été voté (moins 6 abstentions), les taux des 3 taxes sont votés à l'unanimité. En septembre, les nouveaux rythmes scolaires se mettront en place. Ils se traduiront par une heure d'activité trois jours semaine, **des heures gratuites et facultatives** pour les enfants. Cette démarche innovante a été débattue avec l'Éducation nationale, les parents d'élèves. Elle a reçu l'assentiment des partenaires. Nous élaborons le projet éducatif territorial qui recevra l'aval des services de l'État et de la Protection Maternelle Infantile.

Nous sommes rentrés dans la phase de concertation de la ZAC « cœur de ville ». De nombreux Guénangeois se sont retrouvés salle Voltaire pour la présentation du projet. Rendez-vous est pris fin juin pour affiner celui-ci, écouter les dernières questions, intégrer les remarques pertinentes. Vous pouvez consulter le projet en mairie et faire vos annotations sur le registre mis à votre disposition.

Dans la continuité de notre politique urbaine, nous avons inscrit au budget 2013 la cession de terrains à côté de l'Intermarché. 2014 devrait ainsi connaître un nouveau développement de la ville qui devient de plus en plus attractive. Cela indique que notre politique de développement constante est payante.

Pour répondre aux besoins des Guénangeois, la commune investit pour les associations. Durant ce mandat, les sportifs n'ont pas été oubliés. Après le 3^e court de tennis pour nos seniors, nous démarrons la réfection du terrain de foot synthétique, puis la construction du boulodrome couvert pour nos pétanqueurs. L'athlétisme qui vient de bénéficier d'un club house, verra l'installation d'une cage de lancer.

L'entrée du stade sera équipée de nouveaux sanitaires avec un auvent et un local technique pour le foot. Je rappelle que le gymnase de la Boucle a bénéficié de douches neuves, le COSEC d'une salle de réunion et d'une extension du DOJO. Le centre équestre est un succès avec ses 520 licenciés. Des investissements importants qui viennent en complément des subventions accordées aux clubs et à l'office des sports.

Cette année, la communauté de communes de l'Arc mosellan aura 10 ans d'existence, que de chemin parcouru. En 2012, la CCAM a pris la compétence « petite enfance ». La seule crèche du territoire est située depuis 1968 à Guénange. L'ambition est de construire les équipements qui font défaut sur le territoire. Aussi, nous refusons de prendre la compétence nouvelle « périscolaire ». Il nous est paru cohérent de ne pas nous disperser. Nous devons d'abord mettre en place une véritable politique publique de la petite enfance pour toutes les familles du territoire de la CCAM.

Le mardi de Pâques, une opération de gendarmerie a eu lieu sur la ville concernant un important trafic de stupéfiants. Je salue l'action du capitaine JUNG, de ses gendarmes. Depuis de nombreux mois, nous échangeons régulièrement sur le sujet qui portait préjudice aux habitants. Vous pouvez compter sur l'engagement de tous les élus avec le concours de la police municipale, des forces de gendarmerie, pour agir contre toutes formes de délinquance.

Comme vous le voyez, conformément à nos engagements, avec constance et persévérance, Guénange poursuit son évolution.

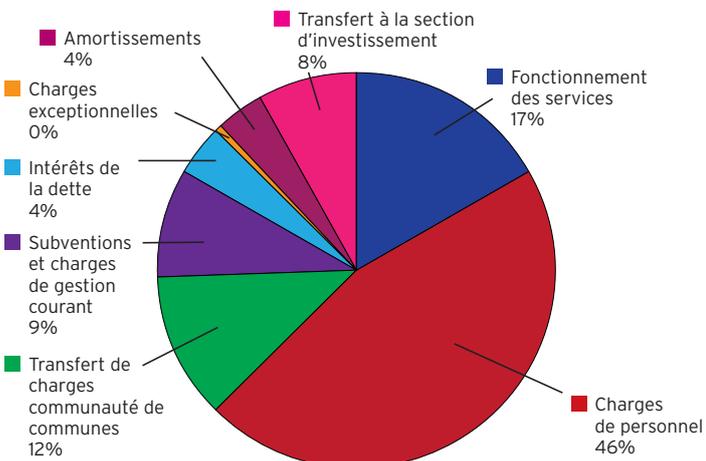
BUDGET PRIMITIF 2013

| FISCALITÉ | Bases d'imposition prévisionnelles | Taux 2013 (%) | Produit fiscal attendu 2013 |
|--------------------------|------------------------------------|---------------|-----------------------------|
| Taxe d'habitation | 5 342 000 € | 13,36 % | 713 691 € |
| Taxe foncière (bâti) | 4 375 000 € | 12,92 % | 565 250 € |
| Taxe foncière (non bâti) | 21 300 € | 55,54 % | 11 830 € |
| TOTAL | | | 1 290 771 € |

| Dépenses de fonctionnement | | |
|---|--------------------|--------------|
| Fonctionnement des services | 1132 000 € | 17 % |
| Charges de personnel | 3 000 000 € | 46 % |
| Transfert de charges communauté de communes | 760 000 € | 12 % |
| Subventions et charges de gestion courant | 602 000 € | 9 % |
| Intérêts de la dette | 261 000 € | 4 % |
| Charges exceptionnelles | 17 500 € | 0 % |
| Amortissements | 245 000 € | 4 % |
| Transfert à la section d'investissement | 493 318 € | 8 % |
| TOTAL | 6 510 818 € | 100 % |

| Recettes de fonctionnement | | |
|---|--------------------|--------------|
| Produits des services | 587 500 € | 9 % |
| Impôts et taxes des guéangeois | 1 540 000 € | 24 % |
| Dotations et participations de l'Etat | 3 032 000 € | 47 % |
| Produits de gestion courante (loyers des logements) | 380 000 € | 6 % |
| Produits exceptionnels | 500 € | 0 % |
| Atténuations de charges | 5 000 € | 0 % |
| Travaux en régie | 60 000 € | 1 % |
| Excédent 2012 | 905 818 € | 14 % |
| TOTAL | 6 510 818 € | 100 % |

► Dépenses de fonctionnement



► Comparaison ratio 2008/2013

Budget 2013 Budget 2008

Dépenses réelles de fonctionnement/pop 799,52 608,62
 La hausse des dépenses réelles de fonctionnement correspond à une hausse du chapitre 012 (charges de personnel) notamment liée à la municipalisation de l'action sociale (reprise du multi accueil, périscolaire et centre social). En contre partie, la ville ne verse plus les subventions aux associations correspondantes.

Dépenses de personnel/pop 415,51 263,37

Recettes réelles de fonctionnement/pop 768,01 657,91
 Hausse des produits des services (enfance, centre social), hausse de la fiscalité.

Produit des impositions directes/pop 178,01 136,63

La population ne subit pas de pression fiscale excessive de la part de la commune (potentiel fiscal mobilisé à 60% au regard de la moyenne nationale).

Dépenses d'équipement bruts/pop 391,05 727,23

De grands investissements ont été réalisés durant le mandat avec un rythme soutenu de 3 millions d'euro en moyenne par an. Les grands chantiers : Construction de la gendarmerie, prolongation du boulevard urbain, reconstruction de la salle Pablo Neruda, construction du centre équestre, de l'unité Alzheimer, du tennis couvert, requalification de Guélange, bâtiments communaux, voiries... La poursuite du programme municipal continue cette année avec le terrain synthétique et la construction du boulodrome. Ce ratio est à affiner car certains équipements se traduisent pluriannuellement, d'autres se réalisent en une année.

Encours de la dette/pop 617,64 454,85

Hausse de l'endettement liée aux travaux réalisés. 50% de la dette est récupérable, c'est-à-dire que nous retrouvons un loyer, une redevance pour couvrir les annuités d'emprunt (situation sereine).

Dotation globale fonctionnement/pop 235,46 240,40

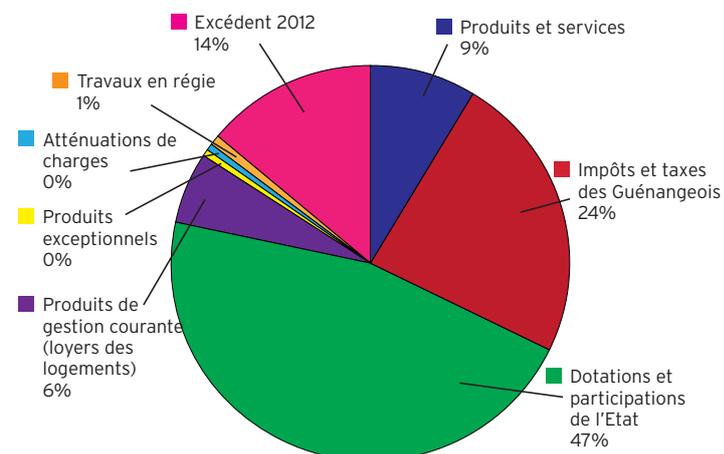
Baisse légère liée au contexte national.

Capacité d'autofinancement 678 317,83 1 656 527,86

Réduction de notre capacité d'autofinancement due à la municipalisation de l'action sociale mais c'est un choix politique de gouvernance locale. Cependant, les ventes de terrain permettent le développement de la ville, elles dégagent des marges de manœuvre supplémentaires au budget d'investissement.

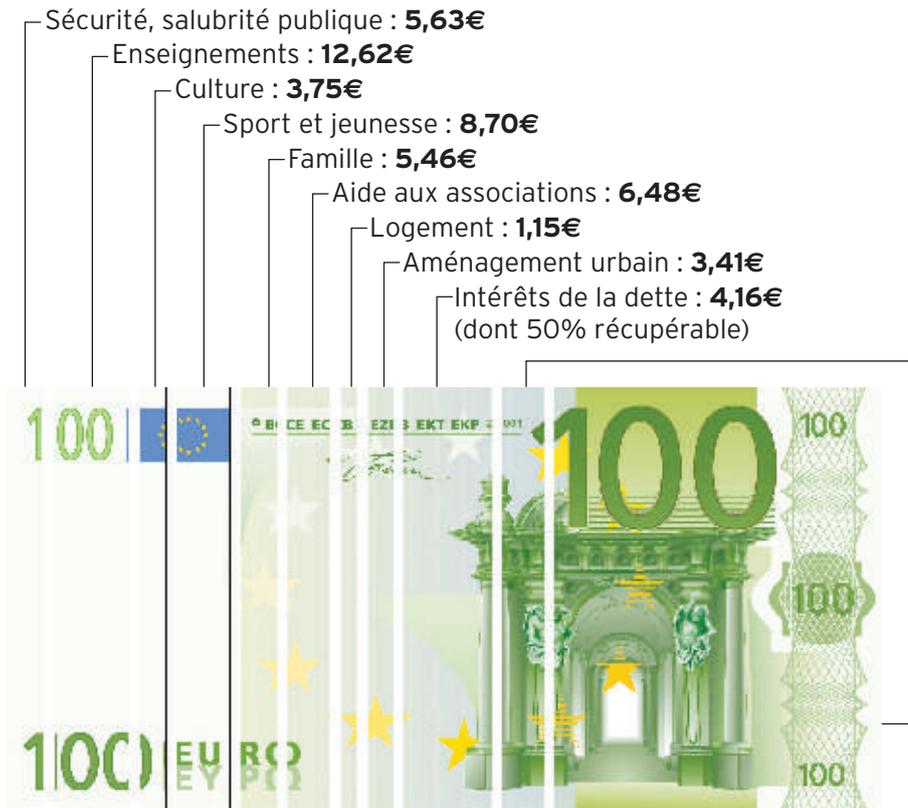
* pop = population

► Recettes de fonctionnement



Combien ça coûte ?

► Répartition par postes sur un billet de 100 euros (en dépenses de fonctionnement)



**BUDGET
TOTAL
12 124 044**

Soit en section
de fonctionnement
6 510 818 €

Soit en section
d'investissement
5 613 226 €

Communauté de communes
de l'arc mosellan : **13,17€**
(il s'agit des factures réglées
par la communauté de communes
de l'arc mosellan et refacturées
en tout en partie à la ville)

Services généraux : **35,48€**
(la répartition se fait ensuite par
analytique)

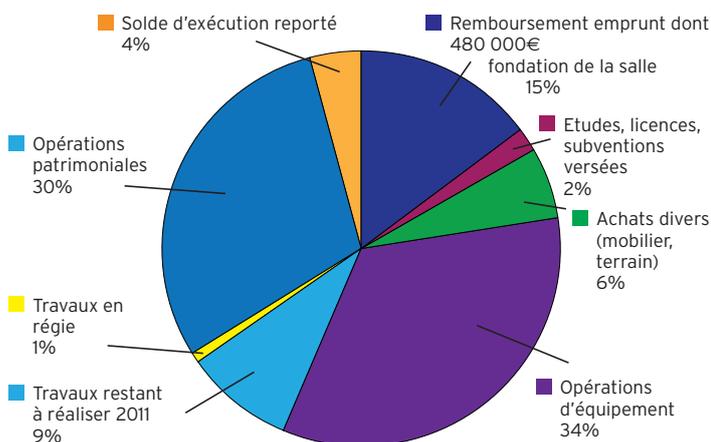
:Dépenses d'investissement

| | | | |
|---------------------------------------|--------------------|--------------|--|
| Remboursement emprunt dont | | | |
| 480 000 € fondation de la salle | 820 000 € | 15 % | |
| Etudes, licences, subventions versées | 85 000 € | 2 % | |
| Achats divers (mobilier, terrain) | 331 500 € | 6 % | |
| Opérations d'équipement | 1 923 000 € | 34 % | |
| Travaux restant à réaliser 2012 | 483 873 € | 9 % | |
| Travaux en régie | 60 000 € | 1 % | |
| Opérations patrimoniales | 1 700 000 € | 30 % | |
| Solde d'exécution reporté | 209 853 € | 4 % | |
| TOTAL | 5 613 226 € | 100 % | |

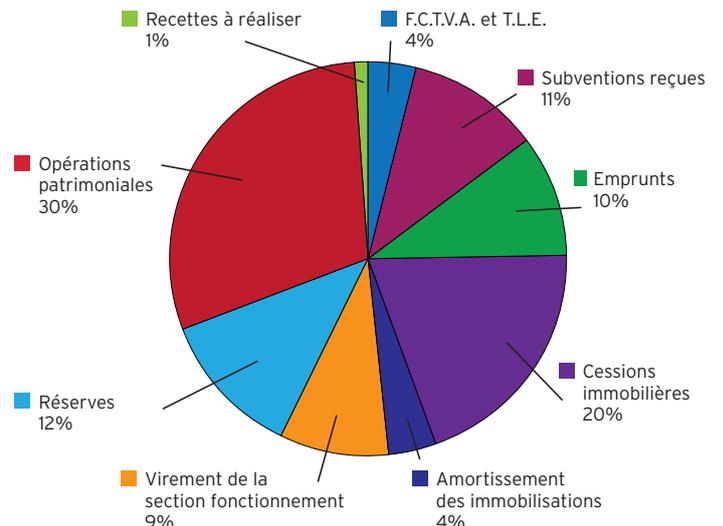
Recettes d'investissement

| | | |
|---------------------------------------|--------------------|--------------|
| F.C.T.V.A. et T.L.E. | 220 000 € | 4 % |
| Subventions reçues | 600 000 € | 11 % |
| Emprunts | 561 182 € | 10 % |
| Cessions immobilières | 1 100 000 € | 20 % |
| Amortissement des immobilisations | 245 000 € | 4 % |
| Virement de la section fonctionnement | 493 318 € | 9 % |
| Réserves | 653 818 € | 12 % |
| Opérations patrimoniales | 1 700 000 € | 30 % |
| Recettes à réaliser | 39 908 € | 1 % |
| TOTAL | 5 613 226 € | 100 % |

► Dépenses d'investissement



► Recettes d'investissement

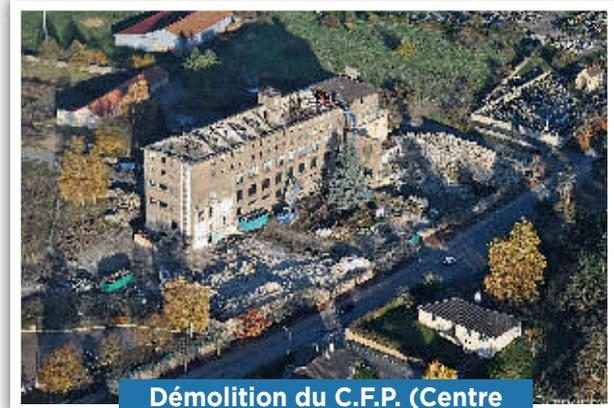




**Extension
de réseau**



**Aménagement de parkings
(arrière salle Pablo Neruda)**



Avec l'aimable autorisation de N. Guiringer

**Démolition du C.F.P. (Centre
de Formation Professionnelle)**



**Travaux
de voirie**



**Emergence de
nouveaux lotissements**



**Inauguration du nouveau
court de tennis**



**Démonstration de jeunes
tennismen sur le 3^e court**

Les grands projets pour 2013

La réalisation du développement de la zone sportive se poursuit, après la construction d'un 3^e court de tennis couvert, la ville va entreprendre la rénovation complète du terrain de football synthétique et l'édification d'un boulodrome, élément qui fait partie du programme municipal 2008 - 2014. La zone sportive Léo Lagrange sera également complétée par de nouvelles installations sanitaires publiques qui pourront être utiles également lors de manifestations place Saint Benoît. L'ensemble de ce projet s'élèvera à 960 000€ HT.

Le second projet vise la requalification complète de la rue de l'école, en partenariat avec la CCAM (communauté de communes de l'Arc Mosellan) et le SIRGEA (syndicat d'assainissement). En effet, l'ensemble de la rue va être remodelé pour créer une continuité de la piste cyclable utile aux collégiens, des places de parking supplémentaires. L'enfouissement des réseaux secs mettra fin aux réseaux aériens sur la ville.

Ce projet s'élèvera à près de 750 000€ HT.

2013 verra aussi la pose sur près de 3 km d'une canalisation d'assainissement pour les eaux usées en partenariat avec le SIRGEA et la remise aux normes du poste de refoulement du Bois Carré.

Ce nouvel équipement constitue un enjeu majeur pour le futur développement urbain de la ville et l'épuration des eaux usées. Ce projet s'élèvera à près de 600 000 € HT.

Comme chaque année la commission des travaux élabore le marché public « travaux divers de voirie ».



Travaux en occupation du domaine public

Les entreprises ne peuvent pas faire de fouilles sur le domaine public sans demander l'accord de la mairie ou, au minimum et dans des conditions bien particulières, sans en aviser la Mairie.

Il existe 2 cas :

- Déclaration d'Intention de Commencement de travaux pour des travaux programmés devant obtenir un avis de la Mairie favorable ou non.
- Avis sur travaux urgents :
 - Le caractère urgent de l'intervention est défini par le commanditaire des travaux sous sa responsabilité.
 - Il s'agit de travaux non prévisibles effectués en urgence, justifiés par la sécurité, la continuité du service public, la sauvegarde des personnes et des biens en cas de force majeure.

Le suivi de ces travaux

La police municipale et les services techniques surveillent au quotidien les chantiers des entreprises intervenant sur le domaine public et s'assurent que ces entreprises respectent le domaine public :

- En refermant leurs fouilles dans des délais raisonnables
- En compactant correctement leurs fouilles afin d'éviter les affaissements.

Lorsque des particuliers occupent le domaine public pour des travaux qu'ils réalisent ou font réaliser par une entreprise, une demande d'occupation de domaine public doit être déposée en Mairie.

Conduite d'assainissement en indivision : prévenir avant de guérir

La ville de Guénange en tant qu'ancienne cité sidérurgique est composée d'îlots structurés par des maisons en bande.

Aujourd'hui, la majeure partie a été revendue, cependant nous attirons l'attention des propriétaires sur les réseaux d'assainissement (eaux pluviales ou usées) qui peuvent être installés sur la parcelle et constituer une propriété en indivision. Il est nécessaire que les habitants de l'îlot entretiennent ou réparent leur réseau avant que l'un d'entre eux ne soit inondé par une rupture. Lors de l'achat de l'immeuble, vous devenez responsable des réseaux privés qui le desservent avant l'exutoire vers le réseau public.

En cas de doute sur les caractéristiques de votre réseau, veuillez contacter le fermier Véolia (numéro de téléphone sur votre facture d'eau).

La cantine scolaire

A Guénange, nous disposons actuellement de 2 cantines scolaires. Près de 50 élèves déjeunent au Centre Social Louise Michel pour les écoles du Bois et Saint Matthieu.



Pour le groupe scolaire Sainte Scholastique, c'est 70 élèves qui complètent la cantine à midi.

Ce service n'est pas obligatoire. La cantine scolaire respecte la règle des 30 minutes garantie pour le temps du repas et propose une variété de menus, ainsi que des portions adaptées aux différents âges.

Pour les enfants souffrant d'allergie, le service périscolaire recherche des menus adaptés en partenariat avec notre fournisseur le Foyer des Jeunes Travailleurs ou propose aux parents de fournir le panier repas.

Le repas comporte une entrée, le plat principal accompagné d'une garniture, un produit laitier et un dessert.

Nous communiquons via notre site www.guenange.fr les différents menus.

Les coupures de courant

Depuis janvier 2012, la ville a subi 8 coupures de courant. ErDF nous informe rapidement des raisons lorsque cela est possible. Les services de la mairie relayent l'information auprès du public. Il faut savoir que Guénange est alimentée en électricité par 3 arrivées différentes, ce qui permet lorsqu'une d'entre elles est en défaut de ne pas mettre au noir l'ensemble de la commune. Pour ce qui nous concerne les 3 causes principales de rupture d'alimentation sont : L'agression du réseau par des tiers (incident dû à des travaux, vol de câbles : pannes les plus graves) comme arrivé dernièrement sur la zone d'Illange,

La rupture générée par la vétusté du réseau (câble à remplacer, mouvement de terrain, panne de 1 à 3 jours) - Boulevard du Pont,

Les pannes dans les postes de transformation non automatisés. Il faut savoir que dans la majorité des pannes de ce type, le courant est rétabli en 30 minutes. (automatisation faite depuis).

Saint Nicolas, patron des écoliers

Saint Nicolas, le Saint Patron de la Lorraine avait bien fort à faire en ce début de décembre.

Sous les premiers flocons de neige, accompagné de son âne Cacahuète, il entreprit la visite des écoles de la ville.

Et toujours avec beaucoup de patience, mais avec parfois, quelques remontrances pour les plus turbulents, il récompensa chaque petit écolier d'un livre de contes et de friandises.

Il fut, à son tour, bien comblé en voyant l'accueil que lui avaient réservé les petits écoliers des écoles du Bois, des Capucines, de Saint Matthieu, et de Clair Matin, et les tout-petits de la halte-garderie "Les Coccinelles".

Des chants, des danses, et des dessins magnifiques !

Et... des carottes pour "Cacahuète" !



L'exposition artisanale



En attendant le Père Noël

Un grand spectacle interactif « Le spectacle de Toto » a été concocté par la troupe Enfance et Chanson, pour les scolaires.

L'enthousiasme, une attention captivée par le devant de scène et beaucoup, beaucoup de gaieté pour ce spectacle dédié aux enfants, et auquel "les papis et les mamies" de la résidence "Les Glycines" s'étaient joints dans l'euphorie la plus totale.

Ce sont près de 600 enfants des écoles maternelles et élémentaires du Bois, "Les Capucines", Saint-Matthieu, et Clair Matin qui ont, par jeux interactifs, déployé mille et une astuces pour faire venir le Père Noël !

Et il est venu, accompagné, s'il vous plaît, par... la Mère Noël. La Magie de Noël a cette fois encore opéré et les enfants s'en sont repartis tout émoustillés par tant de belles choses, avec le petit cadeau du Père Noël.

Encore et toujours la féerie de NOËL !

De bien belles choses, qui de plus est, façonnées par la main de l'Homme : boules de Noël, cartes de vœux, décors de tables, patchworks, nappes et dentelles, pâtes à sel colorées, bijoux fantaisie, brédeles et spritz... une multitude de petits présents à offrir pour Noël !

Le Comité des Fêtes a, cette année encore mis la main à la pâte... pour confectionner les savoureuses crêpes et gaufres, qu'on leur connaît !



Les seniors conviés à la table de la Ville



Pour le traditionnel repas de fin d'année.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avait, comme à l'accoutumée, bien fait les choses, et ce ne sont pas moins de 480 personnes qui, en ce 15 décembre, se sont retrouvées pour un excellent repas et une après-midi dansante et partager ainsi de joyeuses agapes.

L'occasion aussi, pour la Municipalité, d'honorer ses doyens présents pour la circonstance. Jean-Pierre LA VAULLEE Maire de la Ville et Conseiller général, accompagné de Nathalie CEDAT-VERGNE 1ère Adjointe chargée des Affaires Sociales, et de tous les membres du CCAS les ont chaleureusement félicités pour tant de longévité, et une vie aussi bien remplie !

Ont été ainsi honorés Madame Hélène GAERTIG, Messieurs Edgar BROUILLARD et Roger PECORARO.

Madame Berthe LEDRICH née le 04.03.1912 résidente de la Maison de retraite "les Glycines" étant, quant à elle doyenne de la ville.



TÉLÉTHON

En définitive ce seront près de 24000€ qui seront reversés à l'AFM Téléthon par l'organisation guénaingeoise du Téléthon, cette somme, légèrement inférieure à l'édition 2011, est à mettre au crédit de tous les Guénaingois et autres qui sont venus à ce grand rendez-vous de la générosité et de la solidarité, mais également grâce à la fidélité des partenaires et sponsors qui ont grandement participé à ce succès, sans oublier l'implication de la centaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Guénaing sera encore une fois dans le peloton de tête des 150 manifestations organisées sur le département.

Un grand merci à tous et rendez-vous pour 2013 qui sera la 20^e édition à Guénaing...

Des danses très aériennes



Visite de Saint Nicolas



Tremplin rock salle Voltaire



Animation à la MAPA



et de Georges Lang, animateur à RTL



"Ça va mal mais on s'en r'mettra !"

Une pièce de théâtre interprétée par « Les Intantynets » sur un sujet d'actualité « le transformisme ».



Illuminer Guénange

Des lumières plein les yeux et des récompenses en prime.



Arpenner rues et quartiers de la ville, à la recherche du « joyau illuminé » n'est pas chose facile, vous en conviendrez. D'autant plus qu'en ce mois de décembre, le temps ne s'y prêtait guère !

Harmonie du décor, originalité, créativité, richesse des couleurs et des sujets utilisés restent des éléments déterminants dans les notations du Jury. Au total, 22 lauréats ont été primés.

Le Maire, Jean-Pierre LA VAULLEE, entouré des élus membres de la Commission Culturelle ont présidé à la remise de ces récompenses en remettant à chacun des lauréats une magnifique composition florale.

De vives félicitations leur ont été adressées pour leur participation aux illuminations de la Ville, ainsi que des remerciements appuyés ont été faits à l'encontre des membres du Jury pour leur implication au bon déroulement de ce concours.

* Dans la catégorie « Maisons et Balcons »

| Nom | Prénom | Adresse |
|----------------|-------------|----------------------------------|
| SCHWEITZER | Paul | 1A rue Jean Baptiste de la Salle |
| WEISS | Roger | 26 rue d'Uckange |
| OSSWALD | Robert | 6 rue de la Commune de Paris |
| LEFEBVRE | Jean Claude | rue des Iris |
| WOSZCZYNA | Michele | 2 rue des Noisetiers |
| WAWRZYNOWICZ | Léon | 4 rue des Noisetiers |
| COLSON | Emmanuel | 38 rue des Noisetiers |
| COSSIN | Francis | 26 rue des 2 Flacons |
| FERREIRA ALVES | Kevin | 32 rue des 2 Flacons |
| PAMBUFETTI | Giuseppe | 16 rue du Nain Noir |
| LANSER | Christian | 15 rue des Mésanges |
| SCHELTIENNE | Laurent | 3 rue de la Faux |
| HARTZ | Chantal | 18 rue de la Coupe |
| LEGIN | François | 21 rue des Chardonnerets |
| KONNE | Brigitte | 8A rue du Bois |
| LEGRAND | Jean Pierre | 13 rue du 11 Novembre |
| BANZET | Christiane | 10 bld du Pont |
| WALCZAK | Jean | 2 allée des Bleuets |

* Dans la catégorie « Edifices Publics et Commerces »

| | |
|--------------------------|-----------------------|
| Garage FURGALA | 18 place St Benoit |
| Fleuriste BOUTON D'OR | 44 bd sous les Vignes |
| SCHMITT TOITURE GUELANGE | 8 rue de la Fontaine, |

* et le Prix d'Excellence attribué

| | |
|-------------------------------------|-------------------|
| Monsieur et Madame BAGNASCO-CHESNAY | 32C rue d'Uckange |
|-------------------------------------|-------------------|

Concert de Nouvel An

Avec l'Harmonie municipale de Yutz



La Saint Patrick et le groupe O'Grombir

Au son de musiques, de chants et de danses d'Irlande et d'Ecosse.

Dans la plus pure tradition celte, et dans un tourbillon de jigs, reels, valse, hornpipes, marches ou polkas, O'GROMBIR nous a plongés dans l'ambiance des célèbres pubs' Musique et nous

a enjoint à reprendre en chœur refrains et chants de marins, nous initiant presque, parfois, à quelques pas de danse traditionnelle..

Mais au fait, savez-vous ce que « GROMBIR » veut dire ? A vous de le découvrir... sur leur site <http://www.ogrombir.net/>



Exposition de peintures et le Prix de la Ville de Guénange



Portraits de femmes pour la journée de la femme



Des fleurs



et de la poésie avec Hélène GAERTIG, auteure des poèmes si magnifiquement récités

La Bibliothèque Municipale « François Mitterrand » organise le 5 juin un spectacle tout-public intitulé

"L'incroyable aventure de Marcelin et de Madame Longuevumatuvu"

La Commission Culturelle impulse par là-même, d'autres formes d'expression artistique, telles que la Musique, le Théâtre ou les Arts Plastiques. S'appuyant ainsi et aussi sur l'assentiment du public guénangeois en quête de divertissement, mais surtout de richesse culturelle.

Ce spectacle de marionnettes fabriquées avec des objets de récupération, se veut drôle et interactif. Il s'adressera à tous, petits et grands, et nous fera voyager en un

tour du Monde des Cultures, avec les instruments des plus belles régions de ce Monde.

En famille, nous pourrons écouter, regarder, ressentir, mais aussi échanger, mimer, faire des rythmes, danser et chanter avec de drôles de marionnettes à portée de mains. « L'incroyable aventure de Marcelin et de Madame Longuevumatuvu » sera, à coup sûr, un grand moment de rires, de rêverie et d'amusement ! Alors, rendez-vous à l'Amphithéâtre extérieur du Centre Social Louise Michel → **le mercredi 5 juin - 15h 30.**

Actions culturelles 2012

- Raconte tapis
- Kamishibaï
- Exposition :
 - A la rencontre de l'Asie
 - Les romans policiers
 - Passion chocolat
- Lecture à visage caché
- LIRE EN FETE

Actions culturelles 2013

- Concours « Moselle Lire »

| Fréquentations | Individuels | Groupes | |
|----------------------------------|------------------------|---|--------------|
| | Adultes + jeunes : 806 | M.A.P.A. + écoles : 127 groupes 2253 personnes | |
| Nouvelles inscriptions | 149 | | |
| Prêts | Individuels 23 052 | Groupe 3 223 | Total 26 275 |
| Nombre d'abonnements-périodiques | Jeunes 22 | Adultes 21 | Total 43 |
| Nombre d'acquisitions | 700 livres | | |



La municipalité poursuit sa politique d'



- Des réunions publiques ou de concertation, rencontres avec les riverains des quartiers concernés,
- Des équipements logistiques et électroniques,
- Des conférences, des débats, des semaines d'actions

l'information et de communication



écologiques,
environnementales
et sociétales,

- Un concert de soutien en solidarité avec les Sidérurgistes d'Arcelor Mittal et l'Intersyndicale
- et avec la venue de la chorale « Mémoire ouvrière » de Lorient

Le Centre social Louise Michel tel une ruche

Avec tout un panel d'activités les plus diverses les unes que les autres

Les fêtes du carnaval

Avec un concours du plus beau costume, du plus original, et du coup de cœur ! Les enfants ont défilé devant le jury : lourde tâche que d'en désigner les vainqueurs. Différentes épreuves leur ont été proposées avant de savourer le délicieux goûter composé de beignets et gaufres faits maison.



Le club « minecraft » (informatique)

Lancé il y a à peine un an, le club « minecraft » prend cette année son essor. Chaque vendredi dès 17h une dizaine d'ados peuvent jouer ensemble sur un seul et même serveur depuis l'installation du nouveau parc informatique.



Le badminton loisir : pôle ado et pôle famille

Les joueurs de badminton chevronnés se sont retrouvés autour de la traditionnelle galette des rois le 10 janvier 2013.

Le Club rando

Malgré les intempéries, d'irréductibles randonneurs du pôle famille et ado se réunissent une fois par mois et profitent ainsi de belles promenades dans la campagne mosellane.



Les animations de Noël

La meilleure façon de terminer l'année : la visite du Père Noël et de ses lutins, habillés de costumes confectionnés par le pôle famille. Une conteuse était chargée de faire patienter les enfants, en attendant son arrivée. Pour cet invité de prestige, tout le centre avait ainsi revêtu ses habits de fête et de lumières.



Devenir animateur... la boucle est bouclée

Le domaine de l'animation peut être un bon tremplin, pour entrer dans la vie professionnelle. Ainsi à Guénange, le centre social accueille des jeunes, du centre aéré aux animations d'ados, cela permet de tisser des liens avec les métiers de l'animation. En 2012, lors de l'organisation de stage validant le BAFA, de jeunes Guénangeois ont obtenu ce premier diplôme. Pour mettre en application leurs nouvelles compétences dans des centres sociaux ou des centres de vacances, ils peuvent être invités à encadrer à leur tour des enfants et faire leurs premiers pas dans la vie active en percevant leur première fiche de salaire, la boucle est ainsi bouclée...

Le centre social met en place deux fois par an, des formations pour nos jeunes adultes qui veulent s'orienter dans ce domaine de l'animation.



Le sport en fête

La pratique du sport, il est vrai, est une saine discipline ! Conduisant à effectuer un effort volontaire, mais induisant de grandes contraintes : celles de vaincre le temps, la distance ou la pesanteur.

Le sport, on le pratique par goût, mais aussi pour le plaisir de se sentir « maître de ses muscles », pour son propre équilibre, pour le dépassement de soi.

Le sport : c'est l'école de la volonté et de l'endurance !

Les sports d'équipe, quant à eux, canalisent le goût du jeu, de la compétition, dans le plus grand respect de l'adversaire.

De tout cela, il fut question en cette soirée de récompenses, ce vendredi 22 février, où pas moins de 8 disciplines sportives, et quelques 145 sportifs et dirigeants furent mis à l'honneur.

UNE GRANDE SOIRÉE DE REMISE DE MÉDAILLES AUX SPORTIFS, SPORTIFS ET DIRIGEANTS

placée sous l'égide de l'Office des Sports et de son Président Gérard CAILLET, de la Ville de Guénange, avec la présence de Jean-Pierre LA VAULLEE Maire de la Ville, de Michel LEUBE Adjoint ayant en charge les Affaires Sportives ainsi que de nombreux élus.



Un dirigeant à l'honneur : Michel RISPAL

Sachons faire un geste écologique et solidaire

Lors de l'évacuation d'objets encombrants ou de débarras de caves, il apparaît qu'un grand nombre d'objets sont récupérables ou réutilisables, devenant ainsi des objets de seconde vie.

SACHONS DONNER A CES OBJETS, dont nous voulons nous débarrasser, **UNE SECONDE VIE,** en les déposant auprès d'associations susceptibles de les réparer ou de les recycler.

En voici la liste communiquée par l'Equipe Technique de



SOLISENIORS : celle-ci n'est pas exhaustive, mais contribuera

COLLECTE 2013 DES OBJETS ENCOMBRANTS :

Le vendredi 31 mai

Le jeudi 30 août

Le vendredi 29 novembre

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

HIVER du 1er novembre au 31 mars :

Lundi : fermé

Du mardi au vendredi :

de 10h à 12h et de 13h à 17h

Le samedi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

ÉTÉ du 1er avril au 31 octobre

Lundi : fermé

Du mardi au vendredi :

de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

POUR NOS ARTISANS ET COMMERCANTS : UNE DÉCHETTERIE À VOTRE DISPOSITION

Une déchetterie professionnelle payante a ouvert sur le site de l'ancienne cimenterie à Distroff (Zone des Carrières) : ce site est géré par la société Lorraine Environnement. Cette déchetterie s'adresse essentiellement aux artisans, commerçants et entreprises, mais aussi aux particuliers pour des quantités significatives, c'est à dire non recevables en déchetterie publique. Le paiement se fait en fonction du volume.

OUVERTURE :

- ▶ 7h30 à 12h00
- ▶ 13h30 à 17h00
- ▶ (16h00 le vendredi)
- ▶ Tél. : 08 05 96 02 42

| Quoi ? | Qui ? | Où ? | Quand ? |
|--|--|--|--|
| Meubles Vaisselle Bibelots | Collectif Thionvillois Emmaüs* | 10, rue Cormontaigne 06 50 47 81 22 Route de Strasbourg - PELTRE 03 87 74 95 88 | Mercredi après-midi Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 |
| Electroménager (état de marche) | AIEM Equip'Toit Emmaüs | 5, rue du Moulin - UCKANGE 03 82 58 11 81 | Reprise à domicile suite à RDV |
| Tissus - Linge - Vêtements** Chaussures | Secours Catholique Croix-Rouge | Rue des Romains - METZERVISSE Containers GUÉNANGE (mettre en sacs plastiques fermés) | Mardi de 14h à 16h30 |
| Laines Restant de pelotes | Les Mamies tricoteuses (Odile Gelhausen) | Place de la Convention - TERVILLE 03 82 53 18 01 | Tous les jeudis de 14h à 17h |
| Equipement puériculture Jouets | CSC Le Creuset Les P'tits Loups | 11, rue du Stade - UCKANGE 03 82 86 54 54 3, rue du Cygne - THIONVILLE 03 82 85 91 09 | Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h |
| Supports radiographiques (argentiques) | Dépôt en déchetterie (demander au gardien) | GUÉNANGE | Aux heures d'ouverture |
| Produits pharmaceutiques | Vos pharmacies | | |
| Matériaux amiantes (tôles Eternit, isolation...) | Véolia Propreté | Malancourt-la-Montagne Rue du Bois de Coulange - AMNÉVILLE 03 87 53 31 31 | Contact téléphonique |
| Vélos usagés | Atelier associatif « Prenons le guidon » | 5, rue d'Estrée - METZ atelierprenonsleguidon@gmail.com | Ramassage à domicile suite à RDV ou dépôt à l'adresse |
| Encombrants divers | Collecte faite à domicile 3-4 fois dans l'année | | Prochaines collectes : voir encadré |

* L'antenne Emmaüs de Thionville (zone du Gassion) n'a qu'une boutique (pas de dépôt possible) ** Propre et en bon état

La nature c'est l'affaire de tous

**Opération « ville et forêt propres » 2013
le samedi 6 avril de 9h à 12h tous les secteurs**

En terme d'animation, une exposition de l'Arc mosellan et de la ville de Guénange pour proposer, de façon complémentaire aux habitants, une série d'information sur le thème de la propreté a été faite dans le hall de la mairie toute la semaine du Développement Durable du 1er au 7 avril.

Parce que la propreté de la ville concerne tous les Guénangeois, la municipalité a lancé une forte campagne de sensibilisation à la propreté urbaine pour améliorer la vie quotidienne de chacun.

La journée citoyenne de sensibilisation a été organisée durant la semaine du Développement Durable le samedi 6 avril avec la participation des élus, des services municipaux, de l'APSG, du Centre social, de la CLCV, du Conseil des aînés.

Dès 9h, les habitants ont été mobilisés pour cette opération de nettoyage des espaces verts et de la forêt. Une équipe est partie de la mairie en passant par le quartier République et s'est dirigée vers la forêt. L'autre s'est rendue directement dans la forêt depuis le collège en se dirigeant vers le haut de la ville.

Donner une heure de son temps, cela suffit pour montrer que nous voulons vivre ensemble dans un environnement propre et respectueux de chacun.

De plus, la mairie va installer des panneaux d'information préventifs à divers endroits sensibles aux décharges sauvages. Nous avons sollicité aussi les services techniques de la ville pour assurer le suivi du ramas-

sage du samedi et pour inaugurer les panneaux de signalisation « respectons la nature » implantés aux endroits les plus souillés de la ville (aux bords de la Moselle et lisière de la forêt).

Luttez contre les dépôts sauvages d'ordures !

Cela fait presque 40 ans que les dépôts sauvages sont interdits par la loi du 15 juillet 1975. Et pourtant, en apercevoir au bord d'une route ou au coin d'une forêt n'est pas rare. Comment faire pour les combattre ? Vous constatez un réfrigérateur abandonné en pleine nature ou tout autre tas sauvage de détritus y compris les déchets verts : rassemblez les informations sur sa position et le type de déchets et signalez-le à votre mairie.

Le premier magistrat dispose des moyens juridiques et matériels pour agir, même sur une propriété privée : selon la loi, « en tant qu'Officier de Police Judiciaire, le Maire peut intervenir directement, soit en tentant de régler le problème à l'amiable, soit en dressant un procès-verbal et en transmettant les éléments recueillis au Procureur de la République. Il peut également faire appel à la gendarmerie ».

Peut-on aujourd'hui, comprendre que l'on puisse encore agir ainsi, alors qu'une déchetterie est à disposition des habitants ?



Le recyclage des appareils électriques et électroniques

Les appareils ménagers font partie de la vie de chacun et ils ont, évidemment un impact écologique tout au long de leur vie :

- lors de leur fabrication par la consommation d'énergie et par l'utilisation de matériaux variés ;
- lors de leur commercialisation : emballage, transport...
- lors de leur utilisation, essentiellement par leur consommation d'énergie ou d'eau ;
- et à leur fin de vie par la pollution éventuelle de leurs composants.

La filière ECO-SYSTEMES permet un recyclage intelligent.

LA FILIÈRE DE RÉCUPÉRATION

Les appareils donnés au réseau Emmaüs ou collectés par les distributeurs (DARTY, FNAC, BOULANGER...) sont remis au réseau ENVIE.

Les appareils réparables et énergétiquement performants sont réparés, testés, reconditionnés et revendus.

Les appareils non réutilisables suivent la filière de traitement d'ECO-SYSTEMES pour être dépollués et recyclés.

ECO-SYSTEMES étant un organisme agréé par les pouvoirs publics pour la COLLECTE, la DEPOLLUTION et le RECYCLAGE des DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES appelés communément DEEE.

Attention amende !

L'article 4 du décret du 26 septembre 2002 pris en application de la loi du 8 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance concerne les dépôts sauvages. Il prévoit une amende de 2^e classe (entre 38 et 150 euros) pour « le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature que ce soit ».

De plus, cette sanction est également étendue au non respect des horaires ou jours de collecte.

Par ailleurs, lorsque le contrevenant a utilisé un véhicule pour déposer des déchets en dehors des emplacements autorisés, la sanction prévue est une amende de 5^e classe (entre 750 et 1 500 euros) avec possibilité de confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction, y compris s'il s'agit d'un véhicule d'entreprise.



Déposez-les à la déchèterie !

La forêt communale de Guénange est un massif de caractère qu'il convient de préserver. Déposer ses déchets verts et ses gravats dans la forêt peut sembler inoffensif pour la faune et la flore mais il n'en est rien ! En effet, les feuilles des jardins proviennent souvent d'essences ornementales que la forêt met beaucoup de temps à transformer en humus.

De plus, les grandes épaisseurs de feuilles (forestières ou non) dues à l'addition de petits dépôts des riverains indélébiles asphyxient la forêt localement.

Prenons l'exemple des tontes de gazon : les déchets verts, lorsqu'ils sont entassés, fermentent par manque d'oxygène et produisent des composés toxiques qui «stérilisent» le sol. Pourquoi ne pas pratiquer plutôt le compostage dans un coin du jardin (toujours le même de préférence) ? « D'une façon générale, l'enrichissement du sol produit par l'apport de déchets résultant des activités humaines provoque, même si le «recyclage» fonctionne bien, des modifications profondes de la flore et de la faune : apparition d'espèces avides d'azote (ortie), de plantes invasives (renouée du Japon), de faunes opportunistes (sanglier)... qui profitent du dérèglement de l'écosystème forestier pour s'installer et envahir le paysage à leur seul profit.

On l'aura compris, le sol est l'élément-clé de la stabilité de la forêt et toute atteinte à son intégrité a forcément des répercussions souvent irréversibles au niveau de la flore et de la faune.

Pour autant, le point de vue inverse (nettoyer à tout prix le sol) est tout aussi préjudiciable à la vie de la forêt. Beaucoup de personnes s'interrogent sur la nécessité de maintenir en forêt des broussailles, du bois mort, voire une couche de feuilles, dont on aimerait bien s'emparer pour faire de l'engrais ou brûler dans sa cheminée : le préjudice causé au sol par l'enlèvement de ces «déchets» naturels indispensables à la vie dans et au-dessus du sol sera aussi grave que dans les cas évoqués précédemment ».

Enfin, répandre des gravats en forêt peut, dans certains cas, être cause d'accidents. Cet acte est interdit et irrespectueux pour les autres usagers de la forêt : il est passible d'amende.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à déposer vos déchets verts et vos gravats à la déchèterie.

DES CHIFFRES :

• 20%

l'équivalent actuel du poids des matériaux utilisés pour la fabrication de nouveaux appareils est recyclé sous différentes formes, soit pour la fabrication de nouveaux appareils, soit pour d'autres utilisations, et principalement dans les secteurs de l'automobile et du bâtiment.

• 33 000 TONNES

le poids de plastique recyclé en 2010 par ECO-SYSTEMES

• 206 000

le nombre de barils de pétrole économisés par la récupération des 33 000 tonnes de plastique.

• 73,7%

le taux national de recyclage des petits appareils électroménagers en 2011 (taux fixé par les pouvoirs publics 60%).

• 79,9%

le taux national de valorisation des petits appareils électroménagers en 2011 (taux fixé par les pouvoirs publics 73%)

C'était la

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1^{er} AU 7 AVRIL
2013

www.arcmosellan.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE L'ARC MOSELLAN



Pour toute réservation
ou renseignement :
Magali MANDER,
technicienne en
Environnement et
Prévention des Déchets.
☎ 03 82 83 21 57



Avec l'Arc Mosellan, des actions gratuites pour découvrir...

à noter :

Chaque participant devra se rendre sur les lieux par ses propres moyens. Pour les enfants, les places sont limitées, réservation obligatoire. Public +12 ans.

**Mardi
02 avril 2013 :**

- 14h30 à 15h30 : Visite du Centre de compostage (Eco Vert) de Guénange, spécialisé dans le recyclage des déchets verts, des végétaux, du bois et des palettes.
- 18h00 à 19h30 : Projection du film *l'Aventure des Plantes* : Episode 1 «Le Roi de la Forêt» de J-P. CUNY et J-M. PELT. La projection sera suivie d'un débat. Lieu : Ateliers du Moulin de Buding.

Mercredi 03 avril 2013 :

- 10h00 à 11h00 : Visite du Centre d'Enfouissement Technique (Pizzorno) d'Aboncourt.
- 14h00 à 17h00 : Deux expositions liées au développement durable au Moulin de Buding.
- 18h00 à 19h30 : Projection du film *l'Aventure des Plantes* : Episode 2 «Le Plus Faible des Deux» de J-P. CUNY et J-M. PELT. La projection sera suivie d'un débat. Lieu : Ateliers du Moulin de Buding.

**Places limitées,
réservation
obligatoire.**

Jeudi 04 avril 2013 :

- 10h00 à 11h00 : Visite du Centre de tri (LORVAL) de Fameck.
- 14h30 à 15h30 : Visite du Centre d'Enfouissement Technique (Pizzorno) d'Aboncourt.
- 20h00 : Projection du film « MONSANTO, une société qui vous veut du bien » avec la présence de l'auteur Marie-Monique ROBIN à la salle Arc en Ciel de Volstroff.

Vendredi 05 avril 2013 :

- 10h00 à 11h00 : Visite de la déchèterie professionnelle (Lorraine Environnement) de Distroff.
- 18h00 à 19h30 : Projection du film *l'Aventure des Plantes* : Episode 3 «Quand on est mort, c'est pour la vie» de J-P. CUNY et J-M. PELT. La projection sera suivie d'un débat. Lieu : Ateliers du Moulin de Buding.

Samedi 06 avril 2013 :

Opérations « Nettoyons la Nature »

- 9h00 : Distroff : Rendez-vous devant la Mairie
- 9h00 : Volstroff : Rendez-vous Place St Michel
- 9h00 : Reinange : Rendez-vous Place St Nicolas
- 9h00 : Guénange : Rendez-vous devant la Mairie

Calendrier des manifestations mis à jour régulièrement sur le site internet www.arcmosellan.fr.

Réservations : Magali Mander, Technicienne Environnement au 03.82.83.21.57.

JUIN

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

SAMEDI 01 JUIN**LOTO Handball**

20h00 Salle Pablo Neruda

MERCREDI 5 JUIN**« Insolivres »**

15h30 à l'amphithéâtre Centre social Louise Michel

SAMEDI 08 JUIN**Soirée Ass Maghrébine**

20h30 Salle Voltaire

DIMANCHE 09 JUIN**Grand Prix de la Ville de Guénange****SAMEDI 15 JUIN****Gala de danse Volstroff**

20h30 Salle Voltaire

DIMANCHE 16 JUIN**LOTO des Donneurs de sang**

14h00 Salle Pablo Neruda

SAMEDI 22 JUIN**Fête de la musique et de la St Jean**

20h00 Salle Pablo Neruda

SAMEDI 29 JUIN**Audition de fin d'année Les Arpèges**

16h00 Salle Voltaire

DIMANCHE 30 JUIN**Concours équestre**

08h00 Centre équestre

L'ÉVÈNEMENTIEL DE JUIN À OCTOBRE

JUILLET

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

JEUDI 04 JUILLET**Enregistrement du jeu des 1 000 euros**

avec France Inter

SAMEDI 06 JUILLET**Festival International d'accordéon**

20h30 Salle Voltaire

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUILLET**Fête Nationale avec**Bal populaire • Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice

AOÛT

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

DIMANCHE 25 AOÛT**Fête de l'ail**

09h00 Salle Pablo Neruda

SEPTEMBRE

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

DU VEN 06 AU DIM 08 SEPTEMBRE**10^e anniversaire du jumelage**

10h00 Salle Pablo Neruda

SAM 14 ET DIM 15 SEPTEMBRE**Exposition Vie et Culture 30^e anniversaire**

10h00 Salle Pablo Neruda

LUNDI 16 SEPTEMBRE**Don du sang**

15h00 Salle Pablo Neruda

SAMEDI 21 SEPTEMBRE**LOTO CLCV**

20h00 Salle Pablo Neruda

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**Vide-grenier par le Conseil de Fabrique**

08h00 Salle Pablo Neruda

Concours de belote Comité des Fêtes

Centre social Louise Michel

OCTOBRE

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

DIMANCHE 13 OCTOBRE**Marche populaire Handball**

08h00 Salle Pablo Neruda

VENDREDI 18 OCTOBRE**Remise de récompenses****Fleurissement de la ville**

18h30 Salle Voltaire

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 OCTOBRE**Festival international de Graph**

Salle Pablo Neruda

DIMANCHE 20 OCTOBRE**Concours de belote Comité des fêtes**

Centre social Louise Michel

Prévention routière

La sécurité routière dépend moins de la réglementation que d'une éducation citoyenne à la route et à ses dangers. L'Education Nationale est partie prenante par l'apprentissage du Code de la Route à travers son action d'éducation à la citoyenneté.

Certes, son apport est complémentaire à celui des auto-écoles, notamment via la préparation des attestations scolaires de sécurité routière, mais pour que "le partage de la rue" devienne un véritable comportement citoyen, le partenariat "Education Nationale - Municipalité - Parents d'élèves" assure la réussite de ces actions pédagogiques.

La Police Municipale intercommunale et l'Education Nationale ont pour la troisième année consécutive élaboré et organisé le "RALLYE PIETONS 2013". Sont concernés les enfants des niveaux Grande Section Maternelle, Cours Préparatoire et Cours Élémentaire 1^{ère} année des communes de RURANGE-LESTHIONVILLE, BOUSSE, BERTRANGE et GUENANGE.

En mars, avril et mai, vous les avez vus passer dans les rues pour en découvrir les avantages et les dangers.



Journée Citoyenneté

Comme chaque année, le mois de novembre est rythmé par les journées de la citoyenneté. En effet, les élèves du collège René Cassin participent à diverses rencontres avec les institutions locales pour mieux appréhender l'environnement.

Pour la mairie, les services de Police Municipale, le centre social et Monsieur LEUBE, adjoint au Maire se sont organisés pour présenter les diverses facettes de la vie communale à Guénange. Ces journées de contact direct participent aussi à la construction du citoyen de demain.



Pour fêter l'événement

Une **JOURNÉE** consacrée au **VÉLO**
le **dimanche 9 juin 2013**
ZONE BELLEVUE

Le Cyclo-Club Thionvillois et la Ville de GUÉNANGE en seront les grands organisateurs.

Avec au programme du matin :

- **des épreuves d'adresse, des mini-courses** proposées aux enfants de grande section maternelle jusqu'au cours moyen 2^e année (les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement),
- et **LE GRAND PRIX CYCLISTE DE GUENANGE** de 15 h à 17 h

Une bien belle journée pour tous les amoureux de la "Petite Reine" et de grands moments assurés pour tous, que l'on soit sportif émérite, amateur ou néophyte !
VENEZ NOMBREUX !

La loi «*Démocratie de proximité*» donne la possibilité aux élus de l'opposition de s'exprimer dans les bulletins municipaux. Voici les textes intégraux qui nous ont été remis.

Nouvelles

Pour des raisons différentes, Brigitte et Dorian ont souhaité quitter le conseil municipal. Nous respectons leur choix. Nous les remercions pour tout ce qu'ils ont fait tout au long de leurs mandats pour Guénange et sa population.

NOUVELLES :

Aux derniers conseils, ceux de Février et Mars, heureusement qu'il y avait l'opposition, sans elle le conseil n'aurait pu se tenir, le budget n'aurait pu être voté faute de quorum.

NOUVELLES

Le cœur de ville ou plutôt l'ex centre de formation avec ses terrains débarrassés de presque tous ces bâtiments est maintenant apte à la reconstruction. Mais que décou-

vrons nous qu'une «*magnascole* », un regroupement scolaire pensé par l'actuelle majorité verrait son implantation sur ce lieu. Coût 6 à 7 Millions d'euros voir plus alors qu'un complément à St MATTHIEU, voir un aménagement de l'actuel Lycée professionnel en manque d'élèves pourraient éventuellement y satisfaire pour une dépense bien plus modique.

NOUVELLES

Il y a quelques mois le covoiturage sauvage, stationnement sur les parkings des grandes surfaces était recentré en bordure de la RD1 à l'emplacement de l'ancienne station-service. Voilà maintenant qu'il évolue, qu'une halte de transport en commun va s'implanter, l'idée n'est pas à rejeter, mais le tout est déplacé sur une aire de jeu

pour enfants, place de l'ancienne mairie à Basse Guénange, laissant tous les enfants de ce quartier sans terrain.

NOUVELLES

Ca y est l'information informatisée par panneau extérieur est arrivée à Guénange. Malheureusement il est bien seul

NOUVELLES

Concernant les rythmes scolaires, Guénange verra leur mise en place dès cette année. La réunion enseignants, parents d'élèves... et mairie ne semblait pas être de cet avis

Le Défi & La Réalité pour les Guéan-geois

Démocratie et poudre aux yeux



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Une forte majorité des communes de Moselle a choisi la rentrée de 2014 pour organiser et préparer dans les meilleures conditions possibles, ce nouveau dispositif.

Malgré une rencontre en mairie entre Enseignants, Parents d'Elèves, Elus et Inspecteur de l'Education Nationale, pour une réunion qu'**ON** a titré "**de Concertation**", la majorité des personnes présentes se sont exprimées "**pour**" cette réforme des rythmes scolaires au bénéfice et dans l'intérêt de l'enfant, "**mais**" avec une mise en place à la rentrée de 2014. Alors que partout ailleurs, les municipalités ont mis à l'ordre du jour et soumis au vote des conseils municipaux "La Réforme sur le rythme scolaire", il n'y qu'à Guénange qu'**ON** impose la mise en place dès septembre 2013, sans débat au conseil municipal ! **Oh, DEMOCRATIE, DEMOCRATIE où es-tu ?? Eh bien, RAMSES impose et RAMSES dispose !!**

CŒUR DE VILLE ET POUVRE AUX YEUX

Certes en 2008, notre groupe d'opposition a voté pour une acquisition foncière, et en 2010 a donné son accord pour «*lancer une procédure de consultation adaptée* » pour solliciter le concours d'un assistant à maître d'ouvrage. En plus d'un investissement financier sur ce projet à hauteur déjà de 1 691 000€ (achat terrain + démolition), un taux d'endettement communal en constante augmentation depuis plusieurs années, on découvre aujourd'hui par un débat public sans avoir préalablement ni consulté ni informé la commission des travaux, un projet pharaonique, qui engagerait notre commune jusqu'en 2025, sans en dévoiler le coût réel, sans prendre en considération la conjoncture économique actuelle et les dotations d'état qui diminuent d'années en années, et ce quelques mois avant les nouvelles élections municipales ! Dans son projet sous-marin, il nous présente comme une économie de détruire

une école et son gymnase, pour en construire une autre plus grande ! De la poudre aux yeux !

On remarque là, la grande expérience de M. LA VAULLE dans sa gestion financière : souvenez-vous du centre équestre, évalué à 1 800 000€, subventionné à quelques 40%, pour un prix définitif de 2 400 000€, et de l'ancienne maison «*GINER* » achetée avec son terrain pour 260 000€, et cédée pour 100 000€ à un promoteur !

Il faut maintenant faire vite, se dit notre premier magistrat, et faire passer ce projet avec ses vingt-deux colistiers, avant les nouvelles échéances municipales !

Voilà la politique démocratique de M. LA VAULLEE, derrière un RAMSES pharaonique constructeur, se cache aussi un ATTILA impitoyable démolisseur !

Gérard CAILLET, Jocelyne MULLER et Edmond BURGRAEVE et toute l'équipe de M.C.G. restent à votre écoute.
<http://m.c.g.over-blog.com>

Ils ont vu le jour

| | | | |
|--------------------------|------------|-----------------------------|------------|
| Leyla DELLOUCHE | 21/03/2012 | Thomas STEINHAUER | 27/08/2012 |
| Ranya ETTABET | 26/03/2012 | Marine STEINHAUER | 27/08/2012 |
| Noélie VIGUIER | 22/03/2012 | Sofiane EL MANSOURI METEYER | 30/08/2012 |
| Islem AROUZ | 27/03/2012 | Lina AÏTELHAJ | 16/09/2012 |
| Eliott du FAUR de PIBRAC | 01/04/2012 | Cheraz IDIR | 17/09/2012 |
| Dalil BOUBEKEUR | 04/04/2012 | Eliott WITZ | 19/09/2012 |
| Ambre TUCAKOVIC | 12/04/2012 | Paul KASPRZAK | 20/09/2012 |
| Léna MALAÏSÉ | 14/04/2012 | Luca PUGLIESE | 24/09/2012 |
| Noah DOURGHAM | 17/04/2012 | Aurélia MARTINEZ | 28/09/2012 |
| Niels RIEFFEL | 19/04/2012 | Maya EL KHARBILI | 23/10/2012 |
| Célia DANLOY | 03/05/2012 | Emma HELVIC | 06/10/2012 |
| Morgane MOYSE | 09/05/2012 | Eléana PROIETTI PEPARELLI | 12/10/2012 |
| Mathis ZANELLA | 09/05/2012 | Camila SOHBI | 13/10/2012 |
| Robin STEINBACH | 09/05/2012 | Axelle POUSSING | 25/10/2012 |
| Lina FILOUD BOISSIERE | 10/05/2012 | Noé KLOUSE | 26/10/2012 |
| Sylvain LEONARDI | 13/05/2012 | Mathéo ROYER | 12/11/2012 |
| Even BALLAND | 18/05/2012 | Lamia BETTAHAR | 27/11/2012 |
| Maher RAHMOUNE | 18/05/2012 | Luka MARIE | 30/11/2012 |
| Sanaa MOULOUDI | 02/06/2012 | Nadia ARRAR | 11/12/2012 |
| Lenny GARNI | 06/06/2012 | Imane EVRARD | 14/12/2012 |
| Anaëlle GILLET | 07/06/2012 | Milan KRATOCHVIL | 02/01/2013 |
| Lou LINDEN | 18/06/2012 | Eliä BECK | 08/01/2013 |
| Tom PASQUEL | 24/06/2012 | Ibtissem TEDJINI | 13/01/2013 |
| Loann ROYER | 26/06/2012 | Clémence STREIT | 28/01/2013 |
| Ayoub BENLEDRA | 03/07/2012 | Benjamin EVANS | 01/02/2013 |
| Assia ALI | 12/07/2012 | Lyna BELKACEM | 25/02/2013 |
| Nathan GERBER | 14/07/2012 | Hélène CHOFFEL | 19/02/2013 |
| Ema CADARIO BENTALLAH | 23/07/2012 | Jeanne CANIN ZIMMER | 22/02/2013 |
| Melissa BEAUMONT | 25/07/2012 | Samuel WARKEN | 26/02/2013 |
| Ruben LEHN | 27/07/2012 | Axelle GLEN | 03/03/2013 |
| Iwan GILLET | 02/08/2012 | Lylou LINDEN | 05/03/2013 |
| Livia WATERLOT | 02/08/2012 | Soanne JOLY | 09/03/2013 |
| Diane DECHAMBRE | 08/08/2012 | Emma BARBIER | 05/04/2013 |
| Enael SCHOEPPS | 09/08/2012 | Loan BARBIER | 05/04/2013 |
| Lilya MEHDAOUI | 17/08/2012 | | |

Ils se sont dit oui

| | | | |
|--|------------|--|------------|
| Zaven TARZAN et Lilit NIKOGHOSYAN | 31/03/2012 | Jonathan REMY et Sarah KLAUK | 01/09/2012 |
| Alexandre SCHWEITZER et Séverine LIMASSET | 19/05/2012 | Marc FAVERO et Simona MARINCEAN | 01/09/2012 |
| Ghani EDDOUH et Karima RASSELMA | 26/05/2012 | Samir BOUZLEMT et Ikram HAJJIJ | 07/09/2012 |
| Alexandre MAZÉ et Céline BELLA | 26/05/2012 | Stéphane PHILIPPE et Christelle JENS | 08/09/2012 |
| Yann CLEMENT et Stéphanie JANTZEM | 16/06/2012 | Hamid AÏT-MESBAH et Lalla EL HAMDANI | 08/09/2012 |
| Robert HAUTECOUVERTURE et Virginie MARTEAUX | 06/06/2012 | Paul STRUB et Astrid GROSJEAN | 13/10/2012 |
| Nicolas BALTUS et Jennifer COLIN | 07/07/2012 | Cédric FRITZ et Virginie D'ORAZIO | 20/10/2012 |
| Angel BIRRINI et Florence PIERSON | 07/07/2012 | Madjid ABERKANE et Yamina BELAL | 03/11/2012 |
| Jean CARPIN et Marie-Joëlle WUILLAUME | 21/07/2012 | Julien BOHLER et Sarah MAIRE | 03/11/2012 |
| Christophe CHODZYNSKI et Céline GUIMARAES | 28/07/2012 | Antonio ALVES PINHEIRO et Evelyne VANDLER | 10/11/2012 |
| Sébastien GARREAU et Muriel COLLIGNON | 28/07/2012 | Stéphane BAGNASCO et Audrey ZIPFEL | 12/12/2012 |
| Fodhil ALIOUANE et Fanny CALCAGNO | 04/08/2012 | Patrick FRASCHINI et Jocelyne DIB | 30/03/2013 |
| Alexandre ROECKEL et Aurélië WEBERT | 18/08/2012 | Michael HIPPERT et Christelle VOLLEREAUX | 13/04/2013 |
| Ludovic DE LIMA et Coralie ROBINET | 18/08/2012 | Christophe ROGGIA et Aurélië ANTRET | 27/04/2013 |

Ils nous ont quittés

| | | | |
|--|------------|--|--|
| Fatma BENDAHMANE épouse BELGACEM | 14/03/2012 | | |
| Marie CLAUSSE veuve OSSWALD | 30/03/2012 | | |
| Jean-Claude CHÉPIS | 05/04/2012 | | |
| Nicola GERMINI | 07/04/2012 | | |
| Suzanne BAILLY épouse CLAUDEL | 13/04/2012 | | |
| Ferdinand DENIELLE | 15/04/2012 | | |
| Rosette SIMON veuve BLAISON | 25/04/2012 | | |
| Sigmond KOWERDEJ | 26/04/2012 | | |
| Henriette PANCRE veuve MESTRI | 29/04/2012 | | |
| Robert PAULT | 13/05/2012 | | |
| Bernard FÉDERIC | 19/05/2012 | | |
| Joseph SOBCZAK | 24/05/2012 | | |
| Ezio SANTARINI | 11/06/2012 | | |
| Luigi CHIARILLI | 15/06/2012 | | |
| Simone LETRILLARD vve SIMONY | 26/06/2012 | | |
| André ZACHARY | 29/06/2012 | | |
| Jeanne VOGT veuve MALHERBE | 30/06/2012 | | |
| Claude VILLÉGER | 02/07/2012 | | |
| Edmond KEHLE | 05/07/2012 | | |
| Sophie LESISZ | 07/07/2012 | | |
| Renzo MARIOTTI | 09/07/2012 | | |
| Jocelyne DESCAMPS ép. VICHARD | 09/07/2012 | | |
| Jean KRIZ | 10/07/2012 | | |
| Daniel POULAIN | 19/01/2012 | | |
| Lucia DI NUNNO vve PICCARELLI | 25/07/2012 | | |
| Charlotte HELLER veuve FINK | 30/07/2012 | | |
| José MARCOS PEREZ | 31/07/2012 | | |
| Marguerite BROLL veuve LACAN | 07/08/2012 | | |
| Anne-Marie ROBYN ép. DARQUES | 11/08/2012 | | |
| Rosa MALDERA vve PAPARELLA | 15/08/2012 | | |
| Yvonne LUC veuve CARLOTTI | 17/08/2012 | | |
| Josette GRAVIER div. PASCAL | 19/08/2012 | | |
| Hermann MISCHLER | 22/08/2012 | | |
| Jean-Pierre FLORENTIN | 25/08/2012 | | |
| Roland HENNE | 25/08/2012 | | |
| Marie-Thérèse LEFORT veuve SCHWEITZER | 10/09/2012 | | |
| Bernadette CLAUDEL vve DANY | 12/09/2012 | | |
| Elise LAURENT | 16/09/2012 | | |
| Fernando LABELLA RUZ | 24/09/2012 | | |
| Amine KASMI | 24/09/2012 | | |
| Catherine SCHMIDT veuve SCHMITT | 08/10/2012 | | |
| Georgette VAILLANT ép. STUMPF | 14/10/2012 | | |
| Joseph LE BER | 05/11/2012 | | |
| Anna BARTZEN veuve MIOT | 24/11/2012 | | |
| Antonio ORTIZ TEJEDA | 23/11/2012 | | |
| Christiane HURIEZ veuve LEUBÉ | 06/12/2012 | | |
| Irène BESTIEN veuve ROB | 10/12/2012 | | |
| Guy CHAMPEY | 11/12/2012 | | |
| Emile COQUEMOND | 15/12/2012 | | |
| Yvette SCHMITT épouse DURIVAL | 24/12/2012 | | |
| André KLÉE | 26/12/2012 | | |
| René CLAUDEL | 27/12/2012 | | |
| Gaston BEAURAIN | 28/12/2012 | | |
| Ermengildo PECORARO | 11/01/2013 | | |
| Claudie PRUDHOMME vve QUÉDOC | 15/01/2013 | | |
| Henriette CLAVIER vve MALICET | 26/01/2013 | | |
| Jean-Paul SCHWEITZER | 28/01/2013 | | |
| Paulette PILLON veuve VARLET | 12/02/2013 | | |
| Micheline GODEERT vve MOROLLI | 15/02/2013 | | |
| Gilles SALINGUE | 22/02/2013 | | |
| Aline DURAND | 24/02/2013 | | |
| Simone BONTO veuve HENRY | 22/02/2013 | | |
| Lucette PATOUX veuve PIERRAT | 22/02/2013 | | |
| Natividad BERJANO MARTIN veuve GARCIA GARRIDO | 23/02/2013 | | |
| Denis RIPPINGER | 25/02/2013 | | |
| Pierre CHOLLOT | 09/03/2013 | | |
| Elisabeth KUBASIAK veuve FOMBARON | 16/03/2013 | | |
| Albert DELCROIX | 27/02/2013 | | |
| Geneviève PORTIER vve WUNSCH | 13/03/2013 | | |
| Myriam DENIELLE ép. DUFOUR | 15/03/2013 | | |
| Danièle COUENNE veuve SCHRÖEDER | 27/03/2013 | | |
| Jean DARQUES | 01/04/2013 | | |
| Paulette NOIRE veuve PERRIN | 27/03/2013 | | |
| René LAURENT | 27/03/2013 | | |
| Robert PORTZER | 08/04/2013 | | |
| Maria PRODAN ép. PAULETICH | 02/04/2013 | | |
| Jacqueline TAILLARD épouse THIERRY | 10/04/2013 | | |
| Jeannine ALTENBURGER | 11/04/2013 | | |
| Lucienne DEBAY vve KERMANN | 12/04/2013 | | |

Apolo J Association pour le Logement des Jeunes

Cette association oeuvre et favorise l'insertion des Jeunes par l'Habitat, sur tout le territoire du Nord Mosellan. La Ville soutient financièrement chaque année leurs actions pour 2013 (Décision Conseil municipal du 18/03/2013).

► **COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION**

13 rue du Dr Schweitzer
57100 THIONVILLE
Téléphone : 03 82 82 85 90
Télécopie : 03 82 34 48 74
Messagerie : apolo.j@wanadoo.fr
Site internet : www.apoloj.fr

► **HORAIRES**

- lundi de 10h à 11h30 et de 14h à 16h
- mardi de 9h à 16h
- mercredi de 9h à 11h30 (accueil fermé)
- jeudi de 9h à 11h30 (accueil fermé)
- vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

► **PERMANENCES À LA MISSION LOCALE DE HAYANGE**

15 rue de la Marne :
les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 14h à 16h.

Association pour le don de sang bénévole de Guénange - Bertrange et Bousse

Registre des Associations VOL XXII n° 709
Reconnue d'Utilité Publique (Décret du 7 avril 1961 JO du 12 avril 61)

« AUJOURD'HUI C'EST L'AUTRE, DEMAIN C'EST PEUT-ÊTRE VOUS, NOS ENFANTS, MOI »

En 2012, les collectes sur les 3 communes sont en hausse.

- 608 personnes présentées
- 567 poches de sang total prélevées
- 61 poches de plasma.

A savoir : vous pouvez donner votre sang
• 6 fois/an pour les hommes
• 4 fois/an pour les femmes
jusqu'à l'âge de 70 ans.
Le don de plasma peut se faire tous les 15 jours jusqu'à l'âge de 65 ans, sur les centres de Thionville et Metz.

► **DATES DES PROCHAINES COLLECTES**

les 15 juillet 2013
16 septembre 2013
23 décembre 2013

► **DATES DES PROCHAINES COLLECTES DE PLASMA SUR METZ**

Navette au départ de la Mairie à 8h45
7 juin 2013
8 octobre 2013
15 novembre 2013

PARTICIPEZ VOUS AUSSI

AU GESTE QUI SAUVE !



Pour lutter contre cette recrudescence des cambriolages **SOYONS VIGILANTS**

La gendarmerie se gèle, évidemment dans cette ville sur le terrain, et contre toutes les formes de cambriolage. Mais cette situation nécessite la collaboration de tous, en particulier la population, les administrations et les élus locaux, car ce n'arrivera pas qu'aux autres !...

OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES

- Arrivez vos portes ou le gendarme de la résidence de votre absence -
- Laissez un double des clés dans une pochette de confiance -
- Votre domicile est parfois habité : demandez à des personnes de confiance que vous avez régulièrement vu -
- **SIGNALÉZ** votre absence à la brigade de permanence dans le cadre des unités d'urgence tranquilles vacances, une semaine de vacances sera payée -
- Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance -
- Ne laissez pas de message sur une porte ou un indicateur de direction de police -

CONSEIL POUR TOUS LES JOURS

- PROTÉGEZ votre logement -
- PROTÉGEZ vos clés -
- DÉTECTEZ les cambriolages -
- INCLUEZ vous VIGILANT DISCRET -

PRÉVENTION - PROTECTION

ÉQUIPEZ votre porte sur les sites de la commune (à l'exception de la rue de la République, rue d'Alsace) ...

PROTÉGEZ votre fenêtre, votre porte et votre porte de garage, les terrasses ...

Le système de serrure de porte est un moyen de protection contre les cambriolages ...

EFFRAYER les cambrioleurs : laissez des lumières allumées pendant votre absence ...

CHANGÉZ votre serrure à votre retour (voir les sites de la commune) et **COFFRÉZ** les clés de votre maison et de votre voiture sur un autre lieu ...

Si vous venez de vacances, laissez un autre responsable ...

Ne laissez pas vos clés sur votre porte ou votre porte de garage ...

VIGILANCE

Prévenez la gendarmerie de votre absence sur le plan de la commune (voir les sites de la commune) ...

Ne laissez pas de message sur une porte ou un indicateur de direction de police ...

Ne laissez pas de message sur une porte ou un indicateur de direction de police ...

ATAV L'Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes

offre GRATUITEMENT aux victimes :
• une information sur leurs droits,
• un accompagnement juridique et social jusqu'au terme du parcours judiciaire.
VICTIME d'une agression, de blessures volontaires ou involontaires, de viol, d'agression sexuelle, d'injures, de discrimination... L'ATAV vous accompagne à chaque étape de la procédure pénale.

Des PERMANENCES sont tenues

- en GENDARMERIE DE GUENANGE
2, impasse Jacqueline Auriol
(chaque mardi matin)
Tél : 03 82 82 64 27
- A THIONVILLE au Palais de Justice
Tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél : 03 82 59 20 03

Numéros utiles

► LES URGENCES

- Pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Appel d'urgence européen : **112**
- Gendarmerie : **17** ou **03 82 82 64 27**
(Communauté de brigades de Guénange)
- Centre anti-poison : **03 83 32 36 36**
- Police Municipale Intercommunale :
03 82 88 71 88

Pharmacie

Pharmacie de la République

37 Place de la République
Tél. **03 82 50 78 33**

Pharmacie Place Saint-Benoît

1 Place Saint-Benoît
Tél. **03 82 50 84 41**

Médecine Générale

Anché Claude

13 Boulevard du Pont
Tél. **03 82 50 74 45**

Barthélémy Franck

24 Rue de Metzervisse
Tél. **03 82 82 65 22**

Dang-Vu Bao

23 Place de la République
Tél. **03 82 82 66 84**

Koch Alexis

39 Rue de Metzervisse
Tél. **03 82 50 77 97**

Lincker Sylvie

11 Place Saint-Benoît
Tél. **03 82 82 63 96**

► LES DÉPANNAGES

- EDF : dépannage électricité :
0810 333 057
- GDF : dépannage gaz :
0810 433 057
- VEOLIA : **0810 463 463**
- France TELECOM Dépannage :
1013

Kinésithérapeute

Froumouth Gérard

17 Place de la République
Tél. **03 82 82 65 64**

Rabanelly Annick

11 Place Saint-Benoît
Tél. **03 82 50 75 22**
Tél. **09 77 72 01 04**

Stumpf Laurent

11 Place Saint-Benoît
Tél. **03 82 50 75 22**

Kuchler Philippe

3 Boulevard Division Leclerc
Tél. **03 82 82 69 18**

Infirmier

Petailat Gilles

11 Place Saint-Benoît
Tél. **03 82 82 68 09**

Dinando-Brzenczek Valérie

11 Place Saint-Benoît
Tél. **03 82 82 68 09**

Liotta Marie-José

1 Boulevard Division Leclerc
Tél. **03 82 50 93 65**

Schwob Mickaël

31 Rue de Metzervisse
Tél. **03 82 82 93 91**

Sins Kevin

31 Rue de Metzervisse
Tél. **03 82 82 93 91**

Orthophoniste

Muntane Camps Marie-Christine

2 Boulevard du Pont
Tél. **03 82 50 76 57**

Le bulletin municipal, outil d'information de la ville est élaboré en concertation avec le tissu associatif et les élus en responsabilité de leur propre domaine d'intervention. Entièrement financé par les deniers communaux, il doit surtout s'attacher, dans sa conception, à respecter une certaine « éthique ». Il ne doit, en aucun cas, servir ni de tribune, ni de campagne calomnieuse, ou pire encore de dénigrement à l'encontre de qui que ce soit. Rappelons aussi que les membres de la commission Information et Communication (toutes tendances politiques confondues) se sont engagés bien évidemment, à respecter ces règles dites de « déontologie ».

GUÉNANGE



LAER



Le Jumelage fêtera
les 6, 7 et 8
septembre 2013

son 10^e anniversaire

Notre Jumelage avec LAER en Westphalie, a depuis bien longtemps dépassé les relations officielles entre élus, et a suscité durant ces 10 années passées, bon nombre d'amitiés et de relations privilégiées.

Le Comité de Jumelage et la Municipalité convient chaleureusement chaque Guénangeois, petits et grands, associations, commerçants et artisans... à prendre part aux festivités liées à ce 10ème anniversaire!

► AU PROGRAMME :

- Des visites-découvertes de la Ville,
- Des animations culturelles et musicales,
- Des expositions de peinture et de photographies
- UN MARCHÉ DU TERROIR,
- Des réceptions, un repas officiel sur réservations,

Et beaucoup de convivialité pour nos hôtes et amis laerois logés en famille d'accueil !

Pour tout contact s'adresser au président
A. HOLTZMER 03 82 50 94 85

